

Initiatives ministérielles

diversité et la richesse de notre pays sous ses aspects culturels, ethniques et régionaux, soit également offert aux francophones qui habitent au Québec et ailleurs au Canada, par exemple aux Acadiens de la région de l'Atlantique et aux francophones de l'Ouest.

• (1150)

J'espère que les députés d'en face prendront cette motion vraiment au sérieux. Je sais que, trop souvent à la Chambre, nous votons en fonction de considérations strictement partisans. Quand on propose un amendement à un projet de loi du gouvernement, les députés d'en face s'imaginent que le plafond de la Chambre va leur tomber sur la tête s'ils admettent qu'une motion de l'opposition peut améliorer un projet de loi. Voici un de ces cas où une telle motion permettrait non seulement d'améliorer le projet de loi, mais aussi de faire du Canada un pays plus tolérant, plus hospitalier et plus uni.

En terminant, je tiens simplement à dire que ces motions proposées par ma collègue de Mount Royal sont des motions bien réfléchies qui ont été présentées dans le but de conserver son caractère national à l'institution nationale qu'est Radio-Canada. Au lieu de réduire son mandat, ces motions visent à l'élargir par voie législative afin que, lorsque vient le temps des décisions budgétaires, comme on le voit maintenant avec les énormes réductions qui lui sont imposées, certains des aspects importants de l'unité canadienne et de l'infrastructure de l'unité canadienne comme Radio-Canada ne tombent pas victimes du couperet budgétaire puisqu'ils sont rendus obligatoires par le Parlement du Canada.

J'espère que les députés des deux côtés de la Chambre jugeront bon d'appuyer ces motions.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai déjà parlé de ce groupe d'amendements, mais comme le député libéral a jugé bon de proposer un sous-amendement, je peux à nouveau prendre la parole. Ce qui se produit, en l'occurrence, est très intéressant car, à l'origine, l'amendement était proposé par le gouvernement, et le Parti libéral a ensuite proposé un sous-amendement. L'amendement du gouvernement est ainsi libellé:

La Société fournit, dans le cadre des licences qui lui sont attribuées par le Conseil et sous réserve des règlements de celui-ci, un service international, et ce conformément aux instructions que le gouverneur en conseil peut donner.

Les dispositions que le gouvernement a incluses dans le projet de loi visent à garantir un service véritablement international. Nous venons d'apprendre cette semaine que le gouvernement envisage de sonner le glas de Radio Canada International. Je dis au ministre qu'il ne peut, d'une part, inclure de telles dispositions dans le projet de loi et, d'autre part, supprimer Radio Canada International.

Pourquoi le gouvernement veut-il mettre un terme à Radio Canada International? C'est chez lui une manie de pratiquer des compressions et de menacer non seulement l'indépendance, mais aussi l'existence même de Radio-Canada. Tout au long de son mandat, nous avons vu le gouvernement Mulroney sabrer systématiquement le budget de Radio-Canada. J'ai déjà dit qu'il avait saigné Radio-Canada. Il lui a aussi fait subir le traitement du lac Meech, mais nous reparlerons de cette question lorsque nous discuterons de la clause sur l'unité nationale.

La programmation régionale de Radio-Canada a fait l'objet de compressions. La SRC est maintenant tenue de se comporter comme tout autre radiodiffuseur privé et de garder un œil sur les résultats financiers. On lui a enlevé sa capacité d'offrir une excellente programmation régionale. Maintenant, on veut la priver de sa capacité d'offrir une programmation internationale. La programmation de Radio-Canada, du moins celle du réseau anglais, se trouvera concentrée à Toronto; tout le budget ira aux émissions de Peter, Wendy, Barbara, etc. J'invite les députés à lire l'article que Rick Salutin a signé dans le magazine *Saturday Night*. C'est une condamnation sévère de ce qui se passe à Radio-Canada.

Je profite de la présence du ministre pour aborder une autre question, celle des dollars réels. J'ai examiné la situation financière de Radio-Canada et j'aimerais simplement en parler. J'aimerais parler des sommes qui ont été affectées en dollars de 1988. Je vais vous citer des chiffres sur les crédits qui ont été consentis pour le fonctionnement et sur les recettes commerciales, car je pense que la Société Radio-Canada devient de plus en plus commerciale et ressemble de plus en plus à n'importe quel autre réseau. Par conséquent, lorsqu'on voit le logo de Radio-Canada à la télévision, c'est comme si on regardait n'importe quel autre réseau. Le contenu n'est pas distinctement canadien.

La Société Radio-Canada a, par exemple, été forcée d'abandonner son objectif de présenter un contenu qui est canadien à 95 p. 100 durant les heures de grande